

L'accessibilité aux espaces touristiques et récréatifs de plein air : une revue de la littérature

OCTOBRE 2022

Par Marie-Eve St-Pierre

Professionnelle de recherche à l'Observatoire québécois du loisir

Cette fiche synthétise un article scientifique qui documente une tendance relevée par l'Observatoire québécois du loisir. L'objectif est de permettre aux lecteurs d'avoir accès rapidement à certaines références dont le sujet correspond à des besoins d'améliorer des connaissances et des pratiques dans le domaine du loisir, du sport, de l'activité physique ou du plein air. L'Observatoire produit quelques fiches de ce type annuellement et elles sont disponibles sur son site.

L'article faisant l'objet de cette synthèse est intitulé *Accessible nature beyond city limits – A scoping review*.

Introduction

C'est bien connu, le contact avec la nature apporte de nombreux bienfaits pour la santé et le bien-être de tous les individus. Toutefois, les études empiriques présentées dans les écrits scientifiques démontrent une inégalité au niveau de l'accessibilité des espaces touristiques et récréatifs de plein air aux personnes ayant un handicap. Elles montrent également que les personnes handicapées fréquentent moins ces espaces naturels en raison des obstacles auxquels elles sont confrontées : installations non adaptées, stigmatisation sociale, etc. En mettant l'accent sur les besoins d'accès des personnes handicapées, cet article présente une revue systématique des écrits sur l'accessibilité des espaces touristiques et récréatifs de plein air en dehors des limites urbaines, des villes, des villages ou d'autres agglomérations reconnues (parcs nationaux, réseaux de sentiers régionaux, campagne, etc.). L'article analyse également les normes, lignes directrices et politiques favorisant une utilisation équitable de ces milieux par les personnes de tous âges, de toutes capacités et plus particulièrement les personnes ayant un handicap.

Résultats

À la suite de l'analyse des 41 articles retenus, les résultats montrent des lacunes importantes dans l'offre de services et la diffusion de l'information, ce qui limite le plaisir ressenti de la personne et son utilisation de la nature.

Définition de l'accessibilité et obstacles

Dans les études recensées, l'accessibilité est généralement définie comme la mesure à partir de laquelle un espace de tourisme et de loisir de plein air et les services de soutien disponibles répondent aux motivations de la personne handicapée (et son aidant, s'il y a lieu) à fréquenter ce lieu. Dans ces études, les obstacles à l'accessibilité ont été analysés en fonction de différentes théories (*theory of affordances, age-friendly planning, aging in place, etc.*). Les auteurs ont eu recours à ces théories plutôt qu'au modèle médical qui soutient que l'incapacité est un « problème » découlant des lacunes d'une personne à jouer un rôle « normal » dans la société. Ces théories ont aussi servi à affirmer que l'accès à la nature est une responsabilité partagée par les organismes de parcs et loisirs, les administrations locales, les différents ordres de gouvernement, etc.

Dans les écrits analysés, trois façons majeures de surmonter les obstacles à une pleine participation dans les espaces touristiques et récréatifs de plein air se distinguent.

(1) **L'adaptation** s'appuie sur la capacité d'adaptation personnelle des utilisateurs à surmonter les obstacles par l'adoption de nouveaux comportements ou de nouvelles pratiques.

(2) **L'accommodement** est également axé sur l'adaptation, mais repose sur les organisations. Il y a accommodement lorsque la conception sans obstacle est jugée irréaliste ou lorsqu'il est impossible d'éliminer les obstacles sans contrainte excessive. Des dispositions spéciales doivent alors être prises pour que les personnes handicapées puissent participer pleinement. Même si on reconnaît que l'accommodement est nécessaire pour favoriser la participation à certains espaces touristiques et récréatifs de plein air, il n'en demeure pas moins que le risque de créer et de stigmatiser une catégorie « autres utilisateurs » est réel selon la littérature étudiée.

(3) **L'accessibilité universelle** s'appuie sur les institutions collectives pour concevoir des espaces qui permettent aux utilisateurs de s'y rendre sans obstacle. Cette voie repose sur les concepts de conception universelle et inclusive pour demander la création d'espaces touristiques et récréatifs sans obstacle afin de limiter le besoin d'adapter ou d'accommoder et de favoriser ainsi la pleine participation des personnes handicapées.

La figure ci-dessous présente un compte rendu descriptif des moyens de surmonter les obstacles signalés dans les articles recensés. Ces moyens sont axés sur l'accessibilité des espaces touristiques et récréatifs de plein air.

Normes, lignes directrices et politiques d'accessibilité dans les espaces touristiques et récréatifs de plein air

Très peu des études analysées abordent directement le sujet des normes d'accessibilité des espaces touristiques et récréatifs de plein air. Toutefois, les avantages et la nécessité de ce type de normes ont été reconnus. Les études illustrent également pourquoi une approche critique, réflexive et communautaire de l'élaboration

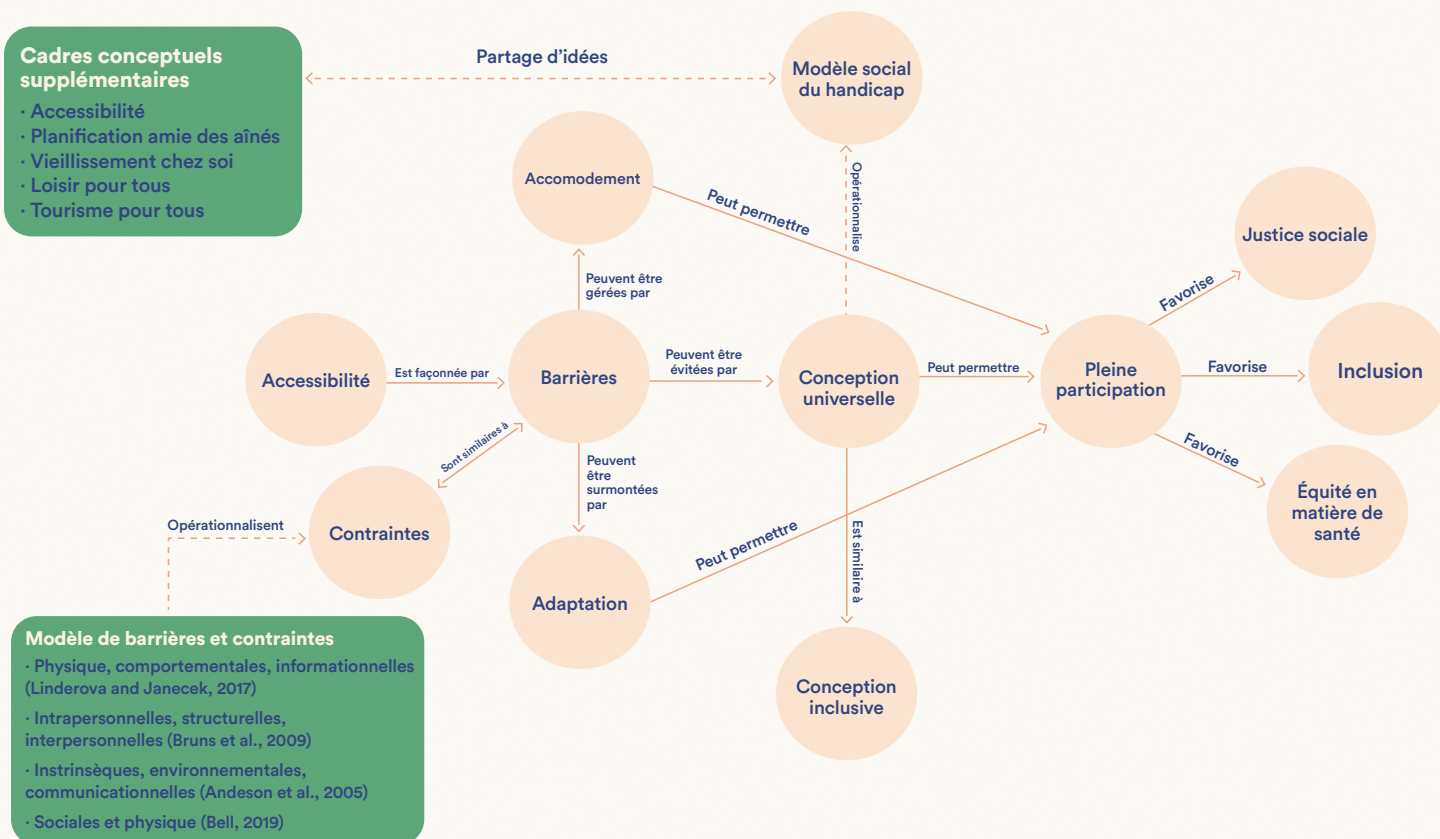


Figure 4. Adaptation en français du modèle descriptif des concepts théoriques et opérationnels utilisés pour recenser et définir l'accessibilité des environnements naturels de plein air

et de l'application de ces normes est essentielle. Les chercheurs reconnaissent que les environnements basés sur la nature, en particulier ceux qui ont un mandat officiel ou public pour promouvoir la conservation de certains espaces comme les aires protégées, sont plus complexes pour rendre ces espaces accessibles. C'est particulièrement le cas quand de nouvelles infrastructures construites sont nécessaires pour surmonter des obstacles causés par la topographie et la surface du sol, qui caractérisent souvent les environnements naturels.

Les chercheurs soutiennent que la conception universelle peut être intégrée de manière créative dans les milieux naturels sans menacer d'une manière ou d'une autre les valeurs de conservation. Résumant la priorité de l'accessibilité dans les parcs nationaux, Mullick (1993) décrit non pas une tension ou un conflit, mais un équilibre qui comprend la nécessité de fournir « l'accès par le biais d'interventions humaines et de réduire au minimum les impacts sociaux, écologiques et économiques négatifs » (p. 27). Bell (2019) propose que le travail sur les normes soit mené de manière réflexive et avec des personnes handicapées en tant que partenaires dans la planification et la gestion, et qu'il s'attaque ouvertement aux causes profondes de tels obstacles.

Conclusion

Dans l'ensemble, on reconnaît clairement la nécessité de déployer des efforts pour améliorer l'accessibilité dans les milieux touristiques et récréatifs axés sur la nature. L'enjeu majeur est l'élaboration et l'application de normes d'accessibilité spécifiquement adaptées aux besoins des espaces touristiques et récréatifs axés sur le plein air. Toutefois, l'état des connaissances scientifiques sur le sujet est encore récent.

À la suite de cette étude, il est possible de mentionner que les principes tirés de la conception universelle sont répandus dans la littérature, tandis qu'il y a un rejet du modèle médical de l'incapacité. La pratique émergente dans les secteurs du tourisme et des loisirs au sein de pays tel le Canada fait progresser la vérification de l'accessibilité, ainsi que la création et la promotion d'itinéraires accessibles et inclusifs. Malgré ces mesures, le milieu de la recherche ne s'est pas encore mobilisé efficacement pour appuyer et partager les leçons tirées de ces travaux.

Bien que l'on reconnaisse de plus en plus la nécessité et la valeur de l'expérience vécue dans les processus de planification et de gestion, aucune étude n'offre d'examen détaillé des endroits où les personnes ayant une incapacité ont été prises en compte dans la prise de décisions, des façons dont cette prise en compte a pu se faire et des effets qu'elle a eus. Cela, malgré le fait que la consultation dans des fonctions comme la planification de la gestion des parcs est souvent une exigence législative. Bien qu'ils soient limités, les résultats de ces études indiquent des lacunes considérables dans l'offre de services et d'informations.

Liens avec la pratique

Il y a de plus en plus d'appels à promouvoir des expériences inclusives dans les espaces naturels touristiques et récréatifs. La gestion de ces espaces doit concilier les préoccupations d'équité avec une foule d'autres priorités comme la préservation de l'environnement. Dans le cas de la promotion de l'accessibilité universelle, peu d'études donnent un aperçu des normes détaillées qui doivent être respectées pour créer un accès sans obstacle, sans parler de la façon d'intégrer ces normes aux autres priorités de gestion. Des partenariats de recherche transdisciplinaires impliquant des gestionnaires, des chercheurs en santé environnementale et publique, et des personnes vivant avec un handicap sont nécessaires pour identifier des synergies de gestion efficaces.

Référence complète de l'article

Groulx, M., Freeman, S., & Lemieux, C. (2022). Accessible nature beyond city limits – A scoping review. *Journal of Outdoor Recreation and Tourism*, 37, 100490.